



Présidente

Christine Pöllabauer
Tél. 79-37-60

Vice-Présidente

Gisèle Velot
81-36-44

Secrétaire

Nathalie Guenier
76-65-03

Madame la Présidente
du Gouvernement
de la Nouvelle-Calédonie
Artillerie, 8 Route des Artifices
BPM2
98849 Nouméa Cedex

Nouméa, le 20/03/2006

Madame la Présidente,

A l'occasion de la « La Journée mondiale de l'eau »¹, le 22 mars (site internet : Journée mondiale de l'eau 2006), l'association Mocamana, l'Esprit Nature (ci-joint nos statuts) a une requête à caractère d'urgence à vous confier concernant nos rivières.

Les rivières de Nouvelle-Calédonie représentent une écorégion, un de ces 200 espaces vitaux les plus précieux de la Terre (programme Global 200 du WWF : n°166, Small Rivers and Streams).

Ces cours d'eau hébergent 103 espèces de poissons, dont 9 confirmées endémiques, plus deux en voie de description (cf Liste des espèces).

Cependant, toutes les espèces endémiques se rapprochent du seuil critique, des habitats vitaux sont détruits, fragmentés, dégradés, des écosystèmes entiers sont déstabilisés par la pollution, l'invasion des espèces exogènes et l'activité humaine. En prenant les critères précis d'évaluation du risque d'extinction des espèces de la liste rouge de l'UICN (l'inventaire mondial le plus complet de l'état de conservation global des espèces végétales et animales) **toutes les espèces endémiques de poissons d'eau douce de la Nouvelle-Calédonie sont menacées d'extinction.**

Deux espèces sont en **danger critique d'extinction** :

- *Galaxias neocaledonicus*, poisson emblématique du Grand Sud, et élément du Gondwana, dont l'aire de distribution est extrêmement restreinte (Lac en Huit, Rivière bleue, Rivière blanche et Madeleine). Il est gravement menacé par l'introduction de deux espèces exogènes (tilapia et black bass) et la dégradation de son habitat. On estime la diminution de sa population à plus de 80%.
- *Rhyacichthys guilberti*, poisson extrêmement plat et adapté à monter les cascades, est connu uniquement dans deux rivières du massif du Mont Panié. Son aire de distribution est également très restreinte, sa population a une densité extrêmement faible.



¹ L'Assemblée générale des Nations Unies a adopté le 22 décembre 1992 la résolution A/RES/47/193 qui déclara le 22 mars de chaque année "Journée mondiale de l'eau", à compter de l'année 1993, conformément aux recommandations de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (CNUED), exprimées dans le Chapitre 18 (Ressources en eau douce) d'Action 21. Cette résolution invitait les États à consacrer ce jour selon le contexte national, en concrétisant des actions telles que la sensibilisation du public par des publications, des diffusions de documentaires, l'organisation de conférences, de tables rondes, de séminaires et d'expositions liés à la conservation et au développement des ressources en eau et à la mise en œuvre des recommandations d'Action 21.

**MOCAMANA,
L'ESPRIT NATURE**
Association de loi 1901

Siège social:
9, rue Adolphe Unger
Vallée des Colons
98800 Nouméa
Nouvelle-Calédonie

Contact :

Tél : 79-37-60
Fax. 27-50-07
mocamana@lagoon.nc

Ridet :
779678.001

**N° de compte : BCI
Victoire**
17499-00010-
19839405015-61

Six espèces (dont deux pas encore décrites) sont en danger d'extinction :

Microphis cruentus (hippocampe d'eau douce),
Protogobius attiti,
Parioglossus neocaledonicus,
Sicyopus chloe,
Stiphodon nov. sp. (saphir)
Ophieleotris nov. sp.

Trois autres espèces endémiques sont vulnérables :

Schismatogobius fuligimentus (un petit gobie sans écailles),
Sicyopterus sarasini,
Stenogobius yateiensis.

Un des objectifs de notre association, Mocamana, l'Esprit Nature (ci-joint nos statuts et les objectifs de notre association) est la conservation des espèces en danger d'extinction. Nous avons tous les documents et données en notre possession permettant de justifier l'état de menace qui pèse sur la biodiversité de nos cours d'eau. Un article dans une revue scientifique à ce sujet est en cours de publication¹.

Nous tenons vivement à vous informer de ce risque accru de déclin de la biodiversité de nos cours d'eau en Nouvelle-Calédonie. Ce risque est d'autant plus élevé, puisque nous ne disposons d'aucune information quant au cycle de vie et la biologie des espèces de poissons endémiques - un préalable à toute tentative de conservation.

La France est au cœur des dispositifs internationaux et européens concernant l'environnement, le climat, la biodiversité et vient d'inscrire dans sa Constitution une Charte de l'environnement, consacrant la biodiversité comme un droit et comme un patrimoine collectif (<http://www.diplomatie.gouv.fr>).

A cause de la richesse extraordinaire de son patrimoine, la Nouvelle-Calédonie est particulièrement concernée par ce nouveau défi qu'est la préservation de la biodiversité. Elle doit tout mettre en œuvre pour y parvenir et la journée mondiale de l'eau est l'occasion pour votre gouvernement de démontrer sa volonté politique dans ce domaine.

Nous venons donc vous demander, Madame la Présidente, de bien vouloir soutenir notre requête en faveur de la protection de ces milieux exceptionnels que représentent nos rivières.

Les actions prioritaire suivantes nous semblent appropriées :

- 1- Inscrire toutes les espèces endémiques de poissons sur la liste rouge UICN et les protéger par une délibération au niveau du Territoire.
- 2- Mettre en réserve quelques rivières et plans d'eau où ces espèces existent encore.
- 3- Accorder une aide à notre association permettant d'étudier le cycle de vie du *Galaxias neocaledonicus* (cf Fiche projet 1), l'espèce la plus menacée dans un futur imminent.
- 4- Lancer un programme d'élevage du *Galaxias neocaledonicus* en collaboration avec l'Aquarium de Nouméa.

¹ "PLEA FOR CONSERVATION OF THE FRESHWATER FISH FAUNA OF NEW CALEDONIA",
Dr Christine Pöllabauer, ERBIO

- 5- Accorder une aide à notre association pour la réalisation d'une mallette pédagogique sur les eaux douces de Nouvelle-Calédonie (cf Fiche projet 2), qui permettra de sensibiliser le jeune public lors « des ateliers rivières »
- 6- Etablir une stratégie et un plan d'action pluriannuel pour la conservation de la biodiversité des eaux douces en Nouvelle-Calédonie.

Nous comptons sur votre volonté et votre souci de préserver les richesses de notre territoire et espérons vivement de pouvoir vous rencontrer pour en discuter plus amplement lors de la journée mondiale de l'eau, ce mercredi 22 mars 2006.

En attendant votre réponse, recevez, Madame la Présidente, mes meilleures salutations.

Christine Pöllabauer
Dr ès Science
Présidente de Mocamana, l'Esprit Nature

Pièces jointes :

- Liste des espèces de poissons de Nouvelle-Calédonie
- Statuts de Mocamana, l'Esprit Nature
- Objectifs 2005-2006 de l'association Mocamana, l'Esprit Nature
- Fiche projet 1 : Etude du *Galaxias neocaledonicus*
- Fiche projet 2 : Mallette pédagogique

Copies :

- DRN, Province Sud
- Service de l'Environnement, Province Nord
- Association Endemia, site Web
- Secrétariat de la Journée mondiale de l'eau 2006